

maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Eurolan FK 41, Komp. B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10361-b/4

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Duricisseur aminique modifié

Composants dangereux :				
	Polyamin - Epoxy Harzstoffaddukte	25 - 50%		
	Polyamin-Epoxidharzaddukt	5 - 10%		
CAS: 9046-10-0	POLYOXYPROPYLENE DIAMINE ☐ C, X Xn; R 21/22-34-52/53	2 - 5%		
	3-[(6-aminotriméthylhexyl)amino]propiononitrile ☐ C, X Xn; R 22-34-43	2 - 5%		
CAS: 2855-13-2 EINECS: 220-666-8	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine C, Xn; R 21/22-34-43-52/53	1 - 2%		

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



C Corrosif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 34 Provoque des brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 2)

Page: 1/8



maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 41, Komp. B

(suite de la page 1)

Page: 2/8

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de

nombreuses heures seulement: une surveillance médicale est donc

nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Envoyer immédiatement chercher un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter

immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin :

Traitement En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NOx)

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

(suite page 3)



Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 41, Komp. B

(suite de la page 2)

Page: 3/8

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre le gel.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 4)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 41, Komp. B

(suite de la page 3)

Page: 4/8

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.				
Forme : Couleur : Odeur :	liquide selon désignation produit aminée			
Changement d'état Point de fusion : Point d'ébullition :	non déterminé 100°C (DIN)			
Point d'inflammation:	> 100°C (DIN ISO 2592)			
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.			
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.			
Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa (DIN 51640)			
Densité à 20°C:	1,08 g/cm³ (DIN 51757)			
Masse volumique:	Non applicable.			
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	miscible			
valeur du pH à 20°C:	ca.9,2 (DIN 19261)			
Viscosité : dynamique : cinématique :	Non déterminé. Non déterminé.			
Test de séparation des solvants : Non déterminé. Teneur en solvants: Solvants organiques: 0,0 %				
Indications complémentaires	Aucune.			

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Réactions aux peroxydes

Réactions aux agents d'oxydation puissants

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

(suite page 5)

- F



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 41, Komp. B

Ammoniac

Oxydes nitriques (NOx)

(suite de la page 4)

Page : 5/8

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composa	nt	Type Va	leur	Espèce		
Polyamin-	Polyamin-Epoxidharzaddukt					
Oral	LD50	788 mg/kg (rat)				
9046-10-0	9046-10-0 POLYOXYPROPYLENE DIAMINE					
Oral	LD50	2855 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	2140 mg/kg (rabbit)				
2855-13-2	2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine					
Oral	LD50	1030 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	1840 mg/kg (rabbit)				

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement corrosif.

Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable. Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Mobilité et potentiel de bio-accumulation :

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EBAB 0,79 log Pow (-)

Effets écotoxiques :

Toxicité aquatique :				
	ai Concentration active Méthode Evaluation POLYOXYPROPYLENE DIAMINE			
EC50/72h	135 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))			
LC50/48h	48 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))			
LC50/96h	> 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))			
2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
EC 10/18h	1120 mg/l (pseudomonas putida)			
EC50/24h	42 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))			
EC50/72h	37 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))			
LC50/48h	185 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))			
	(suite page 6			



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 6/8

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 41, Komp. B

(suite de la page 5)

LC50/96h 110 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrabärbling))

Remarque:

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Remarque: Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas décehets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apperentés qux déchets domestiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train): 8 (C7) Matières corrosives.

Indice Kemler :80No ONU:2735Groupe d'emballage :IIIEtiquette de danger8

Désignation du produit : 2735 POLYAMINES LIQUIDES, CORROSIVES,

N.S.A. (ISOPHORONEDIAMINE)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



Classe IMDG/GGVmer: 8



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 7/8

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 41, Komp. B

Date d'impression: 04.04.2007

(suite de la page 6)

No ONU: 2735
Label 8
Groupe d'emballage : III
No EMS : F-A,S-B
Marine Pollutant: Non

Désignation technique exacte : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(POLYOXYPROPYLENE DIAMINE, 3-[(6-

aminotrimethylhexyl)amino]propiononitrile)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 8
No ID UN: 2735
Label 8
Groupe d'emballage: III

Désignation technique exacte : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(POLYOXYPROPYLENE DIAMINE, 3-[(6-

aminotrimethylhexyl)amino[propiononitrile)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



C Corrosif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

3-[(6-aminotriméthylhexyl)amino]propiononitrile

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Phrases R:

34 Provoque des brûlures.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- Ne pas respirer la vapeur.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

(suite page 8)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page: 8/8

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 41, Komp. B

(suite de la page 7)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

* Données modifiées par rapport à la version précédente

F-